

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE · EGALITE · FRATERNITE

N° 2019-313

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Domaine et  
patrimoine

Sous matière :  
Acquisitions

**OBJET :**  
**OPERATION**  
**CŒUR DE VILLE**  
**N°2019-12 -**  
**PROJET**  
**D'AMENAGEMENT**  
**SUR LE SECTEUR**  
**« RUE DE**  
**L'HOPITAL – RUE**  
**DES REMPARTS »:**  
**ACQUISITION DE**  
**LA PARCELLE AH**  
**637 AUX**  
**CONSORTS**  
**TAURINES**  
**BRASSENS**

Séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOu Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations** :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOu Stéphane,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absente** : Mme CHOPIN Marie-Christine,

**Secrétaire** : Mme BARTHES Chantal

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 10.12.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 10.12.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU 23 DEC. 2019

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les Consorts TAURINES BRASSENS souhaitent céder à la Ville une maison située 23 rue de l'Hôpital.

Il précise que cet immeuble en état de ruine est situé dans le périmètre du projet d'aménagement du secteur des rues « Hôpital » et « Remparts » intégré dans la future Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU).

Ce projet d'aménagement a pour objectif d'aérer le secteur par la démolition d'immeubles vacants et vétustes et ainsi, améliorer le cadre de vie notamment en facilitant le stationnement.

Monsieur le Maire propose d'acquérir pour l'euro symbolique la parcelle cadastrée section AH n°637, telle que matérialisée sur le plan annexé à la présente.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de signer tout document nécessaire à cette acquisition.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 13 décembre 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** l'acquisition pour l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AH n° 637 aux Consorts TAURINES BRASSENS, telle que matérialisée sur le plan annexé à la présente.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition et notamment l'acte authentique de vente par devant notaire.

**DISPENSE** les propriétaires de produire les diagnostics immobiliers et le certificat de contrôle de conformité des branchements d'assainissement, l'immeuble étant voué à la démolition.

**PRECISE** que les honoraires du notaire sont à la charge de la Commune.

**PRECISE** que l'opération sera inscrite au budget de la Ville 2020.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 16 décembre 2019.



Le Maire,

*[Signature]*  
**Patrick MAUGARD**

PLAN DE SITUATION



AH 637  
Propriété Indivision  
TAURINES  
BRASSENS